



« Et maintenant, il va se passer quoi ? »

Il paraît que cette question, tout le monde se la pose, suite à la décision du Tribunal Administratif (TA), qui vient d'annuler l'homologation du Plan de Suppression d'Emplois. Tout le monde ?

En fait, ceux qui posent le plus la question, ce sont les mêmes qui ont mis en œuvre et validé ce plan, direction générale, directions régionales, services RH, voire organisations syndicales (de salariés, précision importante).

Qu'ils se rassurent... il ne va rien leur arriver, à titre individuel, pour sanctionner l'incompétence crasse qui vient d'être mise en lumière par la justice.

À ce jour, personne n'a de comptes à rendre pour l'absence de plan de prévention des risques pour ceux qui restent, trop occupés qu'ils étaient à choyer les bénéficiaires d'un plan de départ volontaire qui a déjà coûté 143 millions d'euros¹.

À ce jour, personne n'a de comptes à rendre pour avoir fabriqué des « catégories professionnelles » reconnues aujourd'hui illégales, au motif que l'AFPA a fait ses propres catégories, de manière à choisir, salarié par salarié, qui pourrait partir, qui pourrait rester, qui serait licencié et ce avec l'appui des organisations syndicales complices qui écrivent maintenant « avoir alerté la direction mais ne pas avoir été écouté » !

À ce jour, personne n'a de comptes à rendre, pas même la direction générale pourtant responsable de ces manquements graves... et ce malgré des millions d'euros dépensés auprès de cabinets externes décidément bien mauvais conseillers au vu du naufrage du PSE de l'AFPA !

Car dans cette affaire, c'est la DIRECCTE qui a servi de contre-mesure, et qui s'est pris la déflagration à la place de la direction générale de l'AFPA, c'est bien la DIRECCTE qui a été condamnée par la Justice, pour n'avoir pas fait son travail en toute indépendance et en toute objectivité.

On retiendra tout de même dans cette (longue) affaire que la justice a fait preuve d'indépendance, une fois de plus, après le jugement du tribunal de Bobigny en juin 2019, qui avait déjà donné raison à SUD FPA et à la CGT. La Justice dit le droit, tout le droit, rien que le droit : ce n'est pas parce qu'on s'appelle Ministère du Travail qu'on est au dessus de lois.

Aujourd'hui, on entend certains se plaindre de ce jugement qui ferait courir de graves dangers, « tous les dangers » même a-t-on pu lire ça et là. Il n'y a qu'à l'AFPA qu'on entend des syndicats de salariés se plaindre que la justice a tranché en faveur des licenciés et des salariés ! Visiblement la justice indépendante du pouvoir, ça gêne !

¹ Initialement provisionné à 126 M€. En comparaison, 1 % d'augmentation de salaire, c'est 6 millions d'euros, et en 2020, ça sera encore 0 % d'augmentation de salaire, comme tous les ans depuis 2011.

À tous ceux là, nous on ne leur demande pas ce qui va se passer, on demande juste

« Et maintenant ! Comment on fait ? » avec :

- Des assistants et assistantes (technique, commerciale, de gestion et en sourcing & recrutement) auxquelles on a fait miroiter une promotion mirage, qui resteront classe 8 et 1/2 car il leur manquera toujours ceci ou cela pour passer classe 9.
- Des CDD au nombre exponentiel (à l'AFPA, il y a plus de CDD que de postes qui ont été supprimés, bonjour la précarité !) pas ou mal formés et pris au dernier moment pour suppléer les départs en pagaille ;
- Une ingénierie de formation à laquelle on demande l'impossible et en urgence alors qu'elle est exsangue ;
- Tous ces formateurs qui sont partis, en laissant les clefs de leur atelier au mieux à un CDD de passage, au pire sur la porte.

Comment on va faire pour accompagner les jeunes décrocheurs alors que les salariés les plus expérimentés, tous les anciens qui avaient déjà eu ce genre de public en face à face, ont été poussés dehors ?

Comment on va faire, enfin, pour ne pas craquer avec toujours plus de paperasse à remplir, avec toujours plus de « petits nouveaux » à accueillir et à former sur le tas, avec toujours plus de chefs sur le dos à qui on doit rendre des comptes ?

À toutes ces questions, on connaît malheureusement la réponse : il n'y a pas de réponse.

Alors oui, les conditions de travail vont encore plus se dégrader, oui il y aura encore plus de mal-être au travail, oui il y aura de plus en plus de salariés qui viendront travailler à reculons.

La justice vient d'annuler l'homologation du PSE, et pour certains, c'est regrettable. Ce qui est regrettable c'est qu'à l'AFPA, ce sont les syndicats qui auraient dû le faire, pas la justice. Ce plan de destruction de l'AFPA ne se justifiait pas en 2018, il se justifie encore moins à présent.

Malheureusement, l'intersyndicale n'a pas tenu bien longtemps, et le mot d'ordre initial « Zéro fermeture, non aux licenciements » n'aura été qu'une promesse de plus de ceux qui ont rendu les armes avant même d'avoir engagé le moindre combat pour que ce slogan devienne réalité.

Et ne parlons pas du syndicat absent de cette intersyndicale, le même syndicat qui a approuvé le 21 novembre 2019 en CCE les « améliorations du projet de plan de réorganisation » et les « améliorations du projet de licenciements économiques ».

Ce type de projet, ça ne s'améliore pas, ça se combat.

afpa
la formation professionnelle des adultes
cgt
STRAISER POUR CHACUN
AUX POUR TOUS

Cfdt:FPA

SFN FO FPA
Formation professionnelle des adultes
FO
la force syndicale

SUD
la force syndicale

Syndicat
CFTC
La Vie à Défendre

Agents de l'Afpa, disons :

STOP aux 1 541 suppressions d'emplois

STOP au projet de fermeture de 38 sites

Nous sommes tous concernés par la « réorganisation » programmée par la direction générale

Alors : TOUS EN GRÈVE LE 6 DÉCEMBRE

Le projet de restructuration proposé par notre direction ne propose que la destruction de l'AFPA par la suppression du maillage territorial et ainsi la réduction de la capacité de former de l'Afpa, et ce, sans aucun projet d'avenir s'inscrivant autour des politiques de formation.

Nous demandons à nos tutelles, la Ministre du Travail et le Ministre de l'Économie Régionaux, aux Députés et Sénateurs, d'arrêter ce projet de démantèlement de l'AFPA où le chômage de masse est toujours présent et la formation professionnelle est en crise.

Après une mobilisation réussie, seuls SUD FPA et la CGT ont continué sur ce même mot d'ordre...
À SUD FPA, on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit...